

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 784

Artikel: LIM et innovation : en passant par Vercorin
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1017767>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Démonstration vaudoise

Le canton de Vaud connaît un système d'encouragement à l'assurance-maladie, connu des initiés sous le sigle LEAM. Il a pour but de faciliter l'affiliation à une assurance, ou d'en rendre le coût supportable si l'affiliation est obligatoire. Cette législation avait été conçue comme devant conduire à moyen terme à la généralisation de l'assurance maladie. Ont été pris en compte, d'abord les familles, puis les personnes âgées à ressources modestes, soit les cas les plus lourds. L'assurance rendue obligatoire pour tous aurait concerné avant tout la population active de 21 à 59 ans; elle aurait eu l'avantage de mieux répartir les charges notamment celles des personnes âgées. En effet l'affiliation tardive entraîne des cotisations élevées; pour ceux qui s'assurent à plus de 60 ans, les caisses tiennent même une comptabilité particulière afin d'être entièrement dédommée de leurs frais réels par les cotisants et surtout par l'Etat. Le Grand Conseil vaudois, pour des raisons idéologiques et aussi sous la pression des assurances privées, ne voulut pas de la généralisation. Il en eut et il en coûte d'autant à la caisse de l'Etat.

Les dernières statistiques publiées par le Conseil d'Etat sont significatives. Tout d'abord, la répartition des catégories d'âge et leur évolution:

Catégories d'âge	Bénéficiaires 1980		Bénéficiaires 1985	
	Nombre	%	Nombre	%
de 0 à 20 ans	5 704	21	4 476	17
de 21 à 59 ans	6 908	26	5 954	23
60 ans et plus	14 188	53	15 354	60
TOTAL	26 800	100	25 784	100

Mais les rapports de coût sont plus impressionnants encore:

Catégories d'âge	Versés en 1980		Versés en 1985	
	Fr.	%	Fr.	%
de 0 à 20 ans	1 186 400	7	1 186 400	4
de 21 à 59 ans	3 129 000	19	4 238 000	16
60 ans et plus	12 465 300	74	21 924 400	80
TOTAL	16 780 700	100	27 348 800	100

Alors que, malgré l'inflation, les montants versés aux jeunes sont restés stables, presque au centime près de manière surprenante, ceux destinés aux personnes âgées ne sont pas loin de doubler en passant de 12,5 à 22 millions.

La démonstration est faite: l'affiliation tardive est ruineuse, contraire au principe de la solidarité entre les âges. La généralisation de l'assurance ne diminuerait pas les coûts certes, mais les répartirait mieux.

A ceux que choque l'idée d'une obligation, il faut rappeler que l'assurance accident professionnel a été sans opposition idéologique rendue obligatoire par le législateur fédéral, y compris pour des professions où ce risque est quasi nul, souvent en doublet par la collective de l'employeur pour ceux qui étaient déjà assurés à titre personnel.

Pourquoi, dans ce cas, cette facilité à passer l'obstacle, cette absence de résistance? — parce que les assurances privées ont réussi à obtenir une part importante de ce nouveau marché. On se souvient de leur émoi tonitruant quand le Conseil d'Etat valaisan ne leur accorda pas ce qu'elles estimaient être leur juste part.

A. G.

DES NOUVELLES DES MÉDIAS

DP (742) se demandait quelle réponse Publicitas donnerait à l'annonce de la résiliation du contrat

qui lui liait le *Badener Tagblatt* et l'*Aargauer Volksblatt*.

On connaît cette réponse. Publicitas assurera la régie des annonces de l'hebdomadaire gratuit *Aargauer Woche*, lancé en septembre prochain par les districts argoviens de Baden, Bremgarten, Zurzach et Brugg. Absolument conforme aux règles du marché, affirme Publicitas. Comme le principal quotidien argovien, *Aargauer Tagblatt*, est affermé à OFA annonces, il a fallu chercher un éditeur thurgovien pour tenter l'aventure et occuper une partie des 70 employés de l'Agence Publicitas à Baden. Citons une phrase du Rapport de la Commission suisse des cartels, achevé le 23 juin 1972, sur l'état de la concurrence entre les agences de publicité et ses répercussions sur la presse: «On n'a cependant pu déceler aucun indice d'un usage abusif de cette position (dominante, réd.) sur le marché des annonces, ni d'ailleurs en ce qui concerne les possibilités d'exercer une influence sur la presse.»

L'économie de marché n'est-elle pas une foire d'empoigne?

* * *

Durant la Fera (exposition de radio et de télévision à Zurich), la Radio-télévision Suisse italienne diffusera en direct de Zurich son émission «Il Quotidiano». Elle sera consacrée aux problèmes que les Italiens rencontrent dans la région zurichoise.

LIM ET INNOVATION

En passant par Vercorin

Fin de course montagnarde à Arolla. A l'auberge du Pigne, le «Nouvelliste» feuilleté offrait, entre autres illustrations, la photographie d'une petite dame énergique (M^{me} Ringgli nous apprenait-on), posant entre deux joueurs de tennis: un ancien champion et un jeune espoir. Les tennismen

Connaissance des familles

Pas mal de surprises pour les jeunes, dans le monde d'aujourd'hui!

Tenez: Carolina-Monica-Elene a été invitée à la fête organisée par ses père et mère, oncles, tantes, etc., pour les noces d'or de ses grands-parents. Et soudain, elle a pris conscience que la *nonna* vit depuis cinquante ans avec le même homme! Ça lui a fait un choc! D'accord: on sait que jusqu'à la guerre, c'était pratiquement l'âge des cavernes... Et puis la *nonna* est un cas tout à fait spécial. Tout de même! Vous direz ce que vous voudrez: cinquante ans...

De son côté, la *nonna* renonce à distinguer entre les petits amis de Monica-Caterina-Elene: barbus-pas barbus; avec cheveux longs-sans cheveux longs; avec sandales-pieds nus — Francesco-Gino-Luigi...

Les parents de Maria-Bianca-Carolina, quant à eux, sont inquiets: elle est partie passer ses vacances sur une île de l'Adriatique, avec son petit ami — elle et ses dix-sept ans. Le petit ami fera-t-il l'affaire? Est-il un garçon sérieux, sur qui l'on puisse compter pour empêcher Elene-Maria-

Bianca de s'étendre toute nue au soleil jusqu'à l'insolation incluse? pour l'inciter à ne pas se nourrir exclusivement de *granite* et de pastèques — autrement dit: sait-il un peu cuisiner? Etudiant en sociologie, ou en architecture (non, ça, c'était Paolo), à moins que ce ne soit en informatique, saura-t-il, le cas échéant, changer une roue? et surtout mettre l'auto en un lieu sûr, où elle ne sera pas aussitôt cambriolée? Aux dernières nouvelles, dit la *nonna*, il semblerait qu'il dépasse toute espérance: ayant même, avant de quitter la maison — la résidence secondaire, du côté de Sestrière — éteint la lumière dans la chambre de Gina-Caterina-Francesca, ce qu'elle ne fait jamais; réparé le robinet de la cuisine, qui coulait; donné à manger à Alissa, la chienne, qui allait se trouver seule pendant deux jours... Et même, et même, paraît-il, il encouragerait Gina-Bettina-Carolina à lire son Dante — elle doit passer un examen de rat-trapage à la rentrée — ce qui conduit la *nonna* à penser qu'il s'appelle en fait *Cesare* et prépare un diplôme en histoire de l'art.

En ce qui me concerne, j'ai fait la connaissance, à la piscine de Miradolo (non loin de Pinerolo/Pignerol) de la nouvelle tenancière de la cantine. Et de sa famille. De sa mère, notamment, qui a eu douze enfants — non: quatorze, deux sont morts — et de son beau-frère, venu de Belgique avec les

siens — 19 heures de route — passer quelques jours en Italie. Auprès de sa belle-mère, donc, et de sa belle-sœur, et de sa sœur, mariée à Pinerolo — elle n'a que six enfants, quatre garçons et deux filles. Lui-même né en Sicile en 1931 — douze ans lors du débarquement des Américains — ils distribuaient du chocolat, *gli Americani*! — travaille dans les mines de souffre d'Enna à treize ans et demi. Puis quittant sa famille malgré les objurgations du père — pas de travail, en Sicile — en poche 10 000 livres, toutes ses économies! (vers 1948, j'ai acheté *La Disubbidienza* de Moravia pour 350 livres) — rejoignant sa sœur mariée à un mineur du nord de la France — trimant dans les mines de charbon — travail dur, à plus de mille mètres de profondeur, mais bien payé: quatre fois plus qu'en Italie — il envoyait de l'argent à son père — *c'est sacré, la famille* — puis passant en Belgique: une usine à Mons, près de Bruxelles — il gagne bien sa vie — il s'est marié — il a pu se construire une maison avec l'aide de son aîné — électricien l'aîné — il a fait des études — lui, pas d'études, une vie de chien — mais son fils, avec son métier d'électricien! — je lui ai dit: Beppo, tu pourras aller où tu veux, en France, en Allemagne, en Belgique, *dappertutto* (moue des lèvres, geste de la main) — son second fils... — vous le voyez là-bas, sur le plongeur — a fait des études d'électronique — lui pas, mais sa propre maison, à Mons, avec un jardin — il y cultive des légumes, y élève une chèvre — avant de venir ici, il a fait un fromage pour sa belle-mère — contente, la belle-mère! c'est une brave femme, quatorze enfants — *pour nous autres, Siciliens, la famille, c'est notre honneur* — son fils, le second, gagne déjà sa vie, mais il donne presque tout son argent à son père — l'aîné aussi, d'ailleurs, quoiqu'il ait une *fidanzata* — eh oui! de bons fils! le second s'achète juste, de temps en temps, une chemise pour aller danser! eh oui! — et vous? beau pays, la Suisse, riche! riche! *molto ricco*!

J. C.

s'étaient livré à un match-exhibition, marquant l'inauguration des nouveaux courts de la station valaisanne de Vercorin.

Au lancement de l'idée «construisons des courts neufs», les sceptiques étaient nombreux, expliquait le journaliste. Mais tous les obstacles furent surmontés en une année: la commune mit à disposition un terrain, des parts de 1000 francs furent offertes en souscription et cent furent placées. L'énergie avait triomphé. Bravo!

Mais à relever aussi l'appui nullement négligeable

d'une subvention publique grâce à la LIM (Loi sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne). Par l'intermédiaire de la commune de Chalais, 90 000 francs ont été obtenus.

Au moment où une puissante campagne va être menée contre l'aide à l'innovation, qui permettrait notamment dans les régions en difficulté de l'axe jurassien de soutenir de nouvelles entreprises, on se réjouira que, sans contestation idéologique, les estivants de Vercorin puissent se livrer à leur sport favori en disposant de 90 000 balles.

A. G.